

Termes de référence

Table postsecondaire de l'Ontario français

Membres:

- Université Laurentienne
- Université d'Ottawa
- Campus Glendon de l'Université York
- Université de Sudbury
- Université St-Paul
- Université de Hearst
- Collège universitaire dominicain
- Collège La Cité
- Collège Boréal
- Assemblée de la francophonie de l'Ontario

La francophonie ontarienne :

1. L'Ontario est forte de près de 1,5 million de personnes pouvant soutenir une conversation en français, dont 622 340 Franco-Ontariens.
2. L'Ontario compte:
 - a. Quatre cent vingt-deux écoles élémentaires et secondaires francophones financées par des fonds publics
 - b. Six universités bilingues
 - c. Deux collèges communautaires francophones
 - d. Deux universités de langue française, l'Université de Hearst et l'Université de l'Ontario français (ouverture possible en septembre 2020).
3. L'ensemble des établissements postsecondaires francophones ou bilingues en Ontario offrent actuellement des programmes et une expérience étudiante de haute qualité, bien qu'il soit de plus en plus difficile de maintenir cette qualité face à l'insuffisance des ressources financières.
4. Les ministères de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle se sont dotés :
 - a. d'une politique d'aménagement linguistique pour les écoles élémentaires et secondaires;
 - b. d'une politique d'aménagement linguistique pour le postsecondaire.
5. L'entrée de l'Ontario au sein de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) crée des opportunités économiques et sociales intéressantes et indique (?) qu'une main-d'œuvre francophone, bilingue et qualifiée est une valeur ajoutée pour l'Ontario, qui doit se développer davantage pour être compétitive à l'international.

6. En 2014, la communauté franco-ontarienne a tenu la rencontre provinciale des États généraux sur le postsecondaire en Ontario français. De façon concertée, elle s'est entendue sur quatre revendications:
 - a. Renforcer l'accès aux programmes en français
 - b. Actualiser l'approche de la rétention
 - c. Obtenir la gouvernance universitaire par et pour les Franco-Ontariens
 - d. Constituer une université faite sur mesure pour l'Ontario français
7. La communauté franco-ontarienne s'est dotée du *Plan stratégique communautaire : Vision 2025* et celui-ci comprend plusieurs liens avec les visées de cette table et de ses membres. Voir annexe A

Les éléments sur lesquels les signataires s'entendent :

1. Le financement actuel des institutions postsecondaires est gelé depuis dix ans (universités) ou à la baisse (collèges) et est insuffisant pour maintenir l'offre de programmes en français.
2. Chaque établissement qui offre des programmes postsecondaires en français en Ontario doit avoir comme souci principal la qualité des programmes et la réussite des étudiants et étudiantes francophones.
3. Toutes les universités et tous les collèges francophones et bilingues s'engagent à améliorer les espaces francophones et l'expérience en français des étudiant.e.s au sein de leurs établissements.
4. L'émergence de l'Université de l'Ontario français (UOF) à Toronto est une initiative soutenue par la table et ses membres ont tous son succès à cœur.
5. Les institutions du système postsecondaire doivent tenir compte des principes de complémentarité, de collaboration, de respect mutuel et de respect des droits des personnes en ce qui concerne leur programmation et leurs pratiques de fonctionnement.
6. Le système postsecondaire en langue française, qui comprend les collèges et universités francophones et bilingues, doit avoir les ressources nécessaires pour assurer une offre durable des programmes en français de haute qualité.

Ce que nous revendiquons

1. Tous les acteurs aux divers niveaux du système d'éducation en langue française de l'Ontario (ministères provinciaux, système M-12, collèges et universités, ONG et agences culturelles) doivent travailler de concert et lancer un effort majeur et soutenu pour encourager les élèves et étudiant.e.s francophones et francophiles à poursuivre leurs études postsecondaires en français.
2. Nous devons accroître les ressources disponibles pour permettre à tous les établissements offrant des programmes postsecondaires en français (c.-à-d. les collèges

et universités francophones et les universités bilingues) de soutenir et d'élargir une offre de haute qualité qui satisfait les besoins actuels et émergents de la population francophone et francophile de l'Ontario. Ceci implique une hausse suffisante des octrois de base pour permettre l'offre durable des programmes actuellement offerts ainsi qu'une augmentation de places financées en plus de celles allouées dans les ententes de mandat stratégique pour permettre de réduire l'écart entre l'offre de programmes en français et en anglais en Ontario.

Rôle des institutions postsecondaires:

- Développement et coordination d'une campagne de relations gouvernementales et publiques pour atteindre nos buts communs
- Engagement direct avec les candidats et candidates et les partis politiques en vue de revendiquer les augmentations financières nécessaires ainsi que la campagne d'encouragement aux élèves francophones et francophiles de poursuivre au postsecondaire en français.
- Partage des données reliées aux étudiants, programmes et services

Rôle de l'AFO:

- Revendiquer la bonification des fonds destinés aux programmes francophones
- Coordonner (avec l'appui et l'engagement des institutions postsecondaires et du secteur maternelle-12^{ième}) la campagne de poursuite des études postsecondaires en français.
- Coordonner les communications avec d'autres intervenants francophones dans le dossier (ex., RÉFO, FESFO).

Annexe A



*Épanouie, créative, solidaire et engagée, la communauté francophone de l'Ontario (communauté franco-ontarienne) jouit d'une croissance soutenue, vit fièrement sa langue et sa culture, et bénéficie pleinement de la richesse de sa diversité partout dans la province. **Accueillante et ouverte, notre communauté contribue à la vitalité de l'Ontario, province bilingue, et se développe sereinement dans un milieu où le fait de pouvoir vivre et socialiser en français est devenu une norme - et non plus une revendication.** Elle contribue également, en tant que leader reconnu, au rayonnement de la francophonie canadienne et internationale.*

Mesures de succès

Pilier 1 : Essor et vitalité

Global

- Croissance du nombre d'Ontariens utilisant le français dans leur vie de tous les jours, tant à la maison qu'à l'extérieur.
- Amélioration de la « performance » des francophones de l'Ontario (Franco-Ontarien(ne)s) quant aux indicateurs de niveau/qualité de vie généralement reconnus (ex. : revenu ; indice de développement humain – santé/longévité, savoir/**niveau d'éducation** ; logement ; liens sociaux et engagement civique, réduction des disparités hommes/femmes ; inclusion des personnes en situation de handicap, etc.).

Volet 1 : Développement économique et employabilité

- Comblement des besoins en services en français par la disponibilité adéquate d'une main-d'œuvre qualifiée.
- Disponibilité d'outils et programmes concrets (ex : banque/répertoire d'emplois et d'employeurs, **programmes de stages**, programmes de jumelage/mentorat pour les entrepreneurs, etc.).

Volet 2 : Croissance de l'accessibilité aux services en français et de leur utilisation

- Augmentation du nombre de régions et d'**organismes désignés**.
- Maintien et augmentation du nombre d'infrastructures (écoles, centres communautaires, centres de soins, etc.) dédiées aux francophones.
- Croissance du nombre d'organisations (institutions et entreprises) offrant des services en français (affichage, accueil, service à la clientèle, produits, etc.) et généralisation de l'approche de « l'offre active » (particulièrement au niveau des gouvernements municipaux, provincial et fédéral qui auront adopté des politiques formelles en ce sens).
- Généralisation de l'approche de « la demande active ».
- Obtention et données concrètes sur les besoins de services en français.
- Accessibilité accrue, pour les employeurs et les employés, aux programmes de formation professionnelle en français.
Disponibilité d'outils et programmes concrets (ex : répertoire des entreprises offrant des services en français, campagne de sensibilisation dans le secteur privé, etc.).

Global

- Accroissement du nombre de francophones (Franco-Ontarien(ne)s (tant en nombres absolus que relatifs) dans toutes les régions de la province.

Volet 1 : Immigration/Nouveaux arrivants

- Mise en place d'outils et programmes concrets.

Volet 2 : Enfance et jeunesse

- Accroissement du nombre d'établissements scolaires à tous les niveaux (garderie, élémentaire, secondaire, postsecondaire) et sur l'ensemble du territoire de la province.
- Augmentation du nombre et du pourcentage d'élèves inscrits dans les écoles/établissements d'enseignement de langue française.
- Accroissement du nombre de diplômés à tous les niveaux scolaires et postsecondaires.
- Accroissement du nombre et du type de programmes d'études offerts en français par les établissements postsecondaires en province.
- Création d'une université francophone.
- Accessibilité accrue à des opportunités de stages rémunérés et de bénévolat en milieu de travail.
- Accessibilité accrue à différents programmes/activités réellement alignés avec les attentes/besoins des jeunes – « par et pour » les jeunes, lorsqu'approprié – y compris au niveau des loisirs (ex. : festivals, cinémas, activités sportives, activités récréatives, etc.).
- Disponibilité d'outils et programmes concrets (ex : programmes de bourse pour étudier en français, programmes de développement du leadership, etc.).

Volet 1 : Engagement et participation

- Membres de la communauté mieux informés.
- Accroissement du nombre d'organismes et de clubs ainsi que de leur membership.
- Initiatives de formation des bénévoles au niveau de la province, des régions et des secteurs d'activités mises en œuvre selon un plan de relève développé par les membres de la communauté.

Accroissement du nombre de bénévoles dans toutes les catégories ciblées.

Renouvellement du leadership communautaire, selon un plan de relève préalablement établi.

Volet 2 : Éveil et construction identitaire

- Amélioration de la performance des élèves aux tests de français (ex. : OQRE).
- Meilleure connaissance des jeunes francophones quant à l'histoire et au patrimoine communautaire, entre autres par le truchement d'un cours d'histoire de l'Ontario français intégré au curriculum des écoles secondaires de langue française.
- Accroissement du nombre de plateformes de diffusion culturelle et des audiences rejointes.

Volet 1 : Concertation et collaboration

- Accroissement du nombre de participants aux tables de concertation régionales et sectorielles.
- Accroissement du nombre de membres associés à l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario.
- Accroissement du nombre de tables de concertation mixtes.
- Accroissement du nombre de partenariats avec d'autres communautés.
- Renforcement de l'alignement entre le « discours » et les « actions » de la communauté et mise en place d'un mécanisme permettant une reddition de compte commune.

Volet 2 : Renforcement des capacités

- Consolidation des structures et systèmes de gouvernance des institutions et organismes jouant un rôle-clé dans notre communauté.
- Accroissement de la présence physique d'agents communautaires partout dans la province et particulièrement en région rurale/éloignée.
- Amélioration des mécanismes de collaboration avec les gouvernements fédéral, provincial et municipal.
- Renforcement des capacités de mobilisation à tous les niveaux.
- Amélioration de la qualité des pratiques et instruments de communication et mise à disposition au sein de la communauté.
- Accroissement du nombre de francophones dans les instances dirigeantes des organisations publiques et privées.
- Accroissement du financement (public et privé) disponible pour les organisations et institutions œuvrant à l'amélioration de la vitalité de la communauté et de ses membres.
- Disponibilité d'outils et programmes concrets (ex : programmes de formation des employés des organismes communautaires, programmes de formation pour les membres de CA, etc.).

Annexe A (pour des futurs documents)

Notre objectif sera d'augmenter la proportion de ces étudiants qui poursuivent les études postsecondaires en français de xx% par 2022. L'atteinte de cet objectif demandera une campagne de quatre ans financée par la province et menée en collaboration avec les divers intervenants.

Nous devons accroître les ressources disponibles pour permettre à tous les établissements offrant des programmes postsecondaires en français (c.-à.-d., l'UOF, les collèges et universités unilingues francophones et les universités bilingues) de soutenir et d'élargir une offre de haute qualité qui satisfait les besoins actuels et émergents de la population francophone et francophile de l'Ontario. Ceci nécessitera une augmentation de xx% par année pour 4 ans au financement des établissements actuels en plus des fonds nécessaires au le lancement de l'UOF.